

## Le rôle de l'entreprise privée dans la vitalité culturelle locale\_

Par Claude Métras

Évaluateur agréé, Raymond Chabot Grant Thornton

Monsieur le Maire de Sherbrooke et coprésident, Jean Perrault ; Madame Lise Bissonnette, Présidente-directrice générale de la Bibliothèque nationale du Québec et coprésidente ;

Distingués invités,

Ma présence ici est principalement reliée aux activités culturelles que la société Raymond Chabot Grant Thornton a développées au cours des ans et pour lesquelles j'assume certaines responsabilités.

Cette société des Cantons de l'Est, qui fêtera en 2003 ses 65 ans d'existence, a débuté ses engagements par l'entremise de ses associés fondateurs : MM. Charles-Émile Bélanger, Philippe Saint-Jacques, Yvon Sirois et Pierre Comtois. Ces personnes ont reçu, au cours de leur carrière professionnelle, des reconnaissances pour leur dévouement et leurs initiatives dans les domaines culturel, social et humanitaire.

Je me suis alors mis à reconsidérer les raisons pour lesquelles les fondateurs et leurs successeurs ont créé et perpétué ces engagements envers le monde des arts et de la culture. Je dois admettre que j'entreprenais un travail important, pour ne pas dire colossal.

Comme première réponse à la question posée, je serais tenté de dire que, quelque soit leur origine ou l'entreprise qui les emploie, tous sont appelés à être des agents de la vie culturelle d'une ville ou d'un milieu.

Toute personne ou toute entreprise qui s'associe à un volet culturel s'astreint à certaines règles qui ne mentent pas, car je retiens de notre engagement dans ce monde de la culture un thème qui n'a aucune échappatoire.

« Une politique culturelle ne s'implante pas, elle est partie intégrante d'une pensée entretenue par les dirigeants d'une entreprise et elle est transmise à tous les membres qui en font partie ».

Si vous souhaitez que votre entreprise s'engage dans le sentier des arts et que vous établissez une politique culturelle interne, celle-ci doit répondre aux mêmes normes que celles que vous imposez à votre entreprise. En voici quelques-unes :

- Ce choix doit être fait selon des critères qui sont en

conformité avec la vision de l'entreprise, c'est-à-dire que votre politique culturelle doit être en accord avec l'image que vous projetez à votre clientèle et elle doit refléter les cheminements critiques que vous vous imposez quant aux services que vous rendez !

- Ce choix doit avoir une mission de mécénat qui n'attend aucun retour professionnel immédiat quant aux gestes posés, c'est-à-dire qu'il vous faut définir un budget et que cette décision doit être approuvée par vos associés, sans remise en question. Cet engagement doit être fait avec une vision d'avenir quant au volet culturel choisi et être en accord avec la vision présente et future de l'entreprise. Votre démarche doit démontrer qu'elle repose sur un principe de partenariat.
- Cet engagement doit se soumettre à une pensée directrice qui permette l'encadrement adéquat de toutes les initiatives qui émergeront par la suite.
- Nous devons admettre que le volet culturel est associé à un milieu changeant et l'engagement de l'entreprise privée peut apporter une direction plus ferme qui permette d'éviter l'écueil des humeurs changeantes et des indécisions qui accompagnent parfois les idées créatrices.
- Ces initiatives pourront être une politique d'encouragement pour vos cadres et votre personnel à occuper des postes de bénévole aux différents échelons organisationnels des entreprises culturelles.

Il faut, entre autres :

1. Identifier sa compétence envers le milieu choisi et consulter la ou les ressources ayant les connaissances dans la ou les disciplines retenues ;
2. Considérer chacune des étapes à franchir, car celles-ci peuvent varier suivant l'importance de l'engagement (il ne faut cependant jamais les omettre). En voici quelques-unes :

Par exemple, dans le domaine de la musique, quel est le médium qui vous ressemble le plus ? Classique, grands ensembles, orchestre de chambre ou groupe plus populaire ?

Dans les arts d'interprétation : danse, centre d'interprétation, musé... ?

Dans les arts visuels : peinture, sculpture... ?

Veut-on s'associer aux grands noms ou apporter une aide à la relève, à ceux qui sont en progression et dont le nombre est imposant ?

En ce qui concerne l'entreprise, quelle est la meilleure option culturelle qui permette de développer et d'entretenir un sentiment d'appartenance avec votre entreprise et votre milieu d'affaires ?

Dans votre décision, je crois qu'il faut également considérer les points suivants :

- La fierté d'être partie prenante de l'avancement d'une communauté culturelle qui se développe grâce à votre engagement.
- L'intérêt à emboîter le pas que vous pouvez susciter dans d'autres milieux, par votre exemple, et la possibilité d'y voir un axe de développement tant pour l'entreprise que pour l'amélioration de la situation du milieu culturel en général.
- Oser et innover dans le développement des affaires par un engagement qui, en aidant ce secteur sera reconnu comme aidant votre milieu. Permettez-moi, à cet effet, de citer une poétesse du XVII<sup>e</sup> siècle : « Le succès fut toujours un enfant de l'audace ».

Je soutiens que le rôle de l'entreprise privée dans la vitalité culturelle locale est l'affaire de tous, mais c'est avant tout un geste du cœur suivi du désir de participer à l'intensité collective, municipale et régionale.

Il est important d'insister sur le fait que la vie culturelle est un axe de développement et un outil promotionnel à l'usage des responsables de la croissance économique d'une région, d'une ville et d'une entreprise.

Pour notre part, nous pouvons affirmer sans hésitation que notre engagement tient principalement à deux facteurs importants :

- Le désir d'être partie prenante de l'évolution d'une société.
- Le désir de poser des gestes concrets qui ont un effet bénéfique sur la vie culturelle en général, mais aussi sur les artistes eux-mêmes et le cheminement de leur carrière.

Nous avons des preuves tangibles de la pertinence de ces actions qui se traduisent par un sentiment de gratitude des milieux artistiques.

Notre engagement culturel dans le domaine des arts visuels – envers les peintres, les sculpteurs et autres artistes – a été poursuivi, entre autres, par des commerces et des bureaux d'affaires. En voici quelques exemples :

Les restaurateurs qui, présentement et de façon régulière, exposent des tableaux sur les murs de leur salle à manger et, pour certains, y installent des sculptures sur socle. Il y a également les cabinets de professionnels et les institutions financières qui participent et tous le font sur des bases de plus en plus régulières.

Je vous citerai, ici, une déclaration de M. Nil Allaire, vice-président de notre société en 1988, au moment où nous en étions à notre deuxième année d'expositions d'œuvres d'artistes régionaux dans nos locaux :

« Sherbrooke a vu naître des institutions qui ont su durer. Nous nous situons dans cette catégorie. Notre vision d'un monde meilleur ne se limite pas qu'aux affaires, c'est pourquoi notre engagement social et culturel est omniprésent dans la société sherbrookoise. »

Si je soutiens que la vitalité culturelle est l'affaire de tous, il est également vrai, selon moi, que ceux qui s'y engagent ont le devoir de se rappeler que cette volonté de participer doit s'accompagner des règles suivantes :

- développer un sentiment d'appartenance avec le milieu culturel ;
- appuyer le potentiel d'*entrepreneurship* de ce milieu ;
- vouloir faire de son engagement un enjeu social.

Par ailleurs, je soutiendrai toujours la démarche suivante :

Les arts et la culture sont partie intégrante de notre vie collective. Les personnes qui œuvrent dans ces domaines d'activités contribuent de façon importante au développement d'une région que ce soit par la création ou par le rayonnement. Toute cette activité crée, sans aucun doute, des conditions favorables à une meilleure qualité de vie dont nous avons le privilège de jouir.

Ne perdons pas de vue que cette qualité de vie est un privilège dans une société et qu'elle est un critère d'importance pour les cadres et le personnel d'une entreprise qui cherche la région idéale pour s'établir.

Il s'agit d'un outil de promotion commerciale et industrielle dont on ne peut se passer et qui, par conséquent, doit être hautement valorisé. Trop peu d'entreprises prennent en considération les retombées positives qu'engendre un engagement de longue durée et les effets bénéfiques quant à leur image corporative.

Nous croyons donc notre expérience concluante. Nous avons soutenu par des dons importants l'Orchestre symphonique de Sherbrooke et notre aide, conjuguée à celle du bureau des Gouverneurs dont nous avons eu l'initiative, se reflète dans l'équilibre budgétaire que l'orchestre a réussi à acquérir. Notre engagement majeur s'est étalé sur plus de 10 ans et nous sommes toujours impliqués.

Ici, à Sherbrooke, nous avons collaboré à la mise en place de l'activité dite des Concerts Places de la Cité et nous sommes demeurés partenaires durant neuf ans. Cette activité qui existe depuis 15 ans est un événement estival attendu par la population.

Notre collaboration aux arts visuels, par la présentation des œuvres de peintres et de sculpteurs dans nos propres locaux – soit, notre aire d'accueil et notre salle de conférence principale –, est une continuité. Nous abordons ainsi notre seizième année d'engagement.

En ce moment, nous exposons les œuvres des 118<sup>e</sup> et 119<sup>e</sup> artistes de la grande région sherbrookoise. Aucun d'entre eux n'expose ses œuvres plus d'une fois et nous avons en réserve la liste d'une vingtaine d'artistes qui n'attendent qu'un appel de notre part.

Cette liste s'allonge d'une année à l'autre grâce à la découverte d'artistes lors de nos visites en galeries ou à l'occasion d'initiatives culturelles telles que La Grande Virée Artistique créée en 2002 à l'occasion du bicentenaire de la Ville de Sherbrooke et qui, nous l'espérons, se perpétuera. Cet événement a permis la participation de quarante-huit artistes qui ont pu accueillir le public dans leur atelier et leur faire découvrir les différents aspects de leur travail de création.

Nous ne pouvons passer sous silence les découvertes exceptionnelles que nous faisons durant le Tour des Arts et le Circuit des Arts, deux activités mises en place depuis quelques années par les artistes de la grande région de Magog-Orford, incluant également les municipalités de Georgeville, Sutton, Freligsburg pour ne nommer que celles-là. Ici, encore, nous retrouvons plusieurs femmes et hommes qui se consacrent à leur discipline et qui démontrent tous un talent certain.

Notre mécénat est total, c'est-à-dire que l'artiste expose ses œuvres dans nos locaux et notre société assume tous les frais inhérents à la tenue du vernissage et des relations publiques entourant cet événement. Ce mécénat nous a aussi permis, par un choix éclairé de nos exposants et exposantes, d'atteindre un niveau appréciable de qualité artistique.

Nous croyons que notre vision de l'avenir a été réaliste et que le support que nous offrons au milieu culturel a eu un impact positif sur la carrière de plusieurs artistes.

Ces artistes témoignent d'ailleurs de leur reconnaissance en affirmant que l'exposition de leurs œuvres dans nos locaux a été un tremplin dans leur carrière, une ouverture vers d'autres lieux culturels tels que les galeries d'art, les centres d'interprétation et les musées. Cela nous a conféré une responsabilité certaine, mais elle fut agréable dans l'accomplissement d'une vision d'entreprise.

Il nous apparaît évident que nous avons contribué à l'essor économique de notre région par ces engagements culturels et, surtout, par la constance et la diversité de nos appuis.

La philosophie de notre entreprise fidèle à notre vision d'un monde meilleur fait de nous un citoyen corporatif qui stimule la présence culturelle dans son milieu.

Notre collaboration avec les instances municipales qui possèdent déjà un cadre culturel s'est avérée efficace et encore plus visible à l'occasion des événements du bicentenaire de Sherbrooke.

Au risque d'une redite, le développement économique de toute la région a une dette de reconnaissance envers le milieu de la culture. Ce dernier est considéré comme étant un attrait de plus en plus reconnu et recherché par les investisseurs qui doivent déplacer le personnel nécessaire à l'implantation de leur entreprise.

Sherbrooke a un adage qui se confirme plus d'une fois : « Connaître Sherbrooke une fois, on n'en repart jamais ou on y revient ».

J'espère que ce petit exposé, porteur d'arguments en faveur du soutien aux organismes culturels, sera un aide-mémoire, un incitatif à orienter vos décisions futures vers un tel engagement dans votre milieu.

